



L'excellence de l'étanchéité
pour les toitures en tuiles



www.citoit.fr



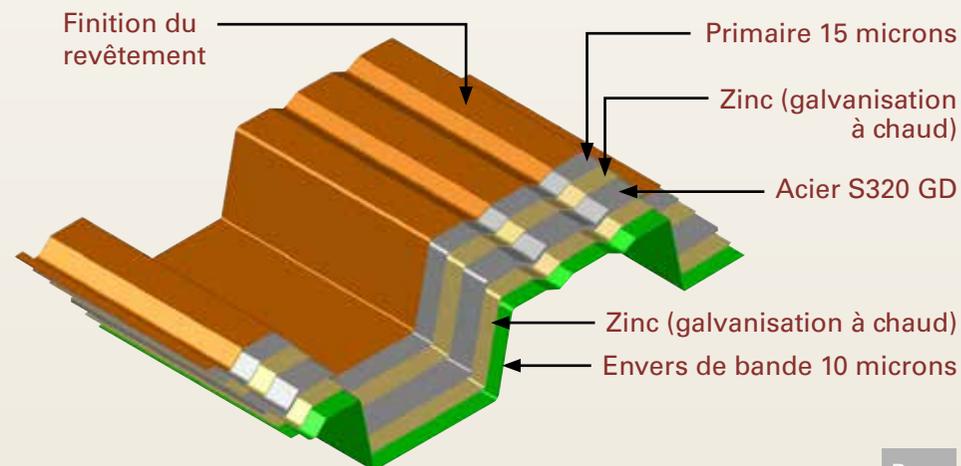
La spécificité.....	Page 03
Le support.....	Page 04
Portée et faux équerre.....	Page 05
Pente minimale.....	Page 06
Rampant et régulateur.....	Page 07
Ventilation et toiture non ventilée.....	Page 08
Citoit Canal.....	Page 09
Ouvrages particuliers.....	Page 10

- ▶ Très haute technicité du revêtement texturé
- ▶ Epaisseur 40 μ
- ▶ Couleur terre cuite
- ▶ THD : durabilité, anti corrosion
- ▶ Conçu pour des atmosphères polluée, chimique et bord de mer
- ▶ Recyclable

Posé depuis plus de 25 ans par des entreprises, le procédé Citoit système a fait preuve de ses qualités. Aujourd'hui, les forges des usines Européennes des plus grands groupes de sidérurgie offrent une qualité de matière bien au-delà des aciers couramment employés dans le bâtiment. Ainsi, les coils reçoivent un revêtement de 40 μ de Très Haute Durabilité THD ayant une très bonne résistance aux UV et à la corrosion de plus le substrat galvanisé assure une adhérence optimale du revêtement en polyester adapté à une atmosphère polluée et chimique. La couleur s'harmonise avec les tuiles neuves et anciennes et son aspect texturé et mat s'intègre dans l'architecture des bâtiments.



Fabriquée par une ligne de profilage à 26 rangs chaque toiture est étudiée au cas par cas. Les longueurs sont ensuite programmées. Lors de la fabrication des contrôles de qualité sont effectués tout au long du cycle de production. Les bacs ainsi appelés par les professionnels de la couverture sont livrés sur les chantiers.



- ▶ Rapidité de la mise hors d'eau
- ▶ Légèreté des bacs 7.5 kg/m²
- ▶ Aucun recouvrement transversal
- ▶ Rapport surface/manutention excellent
- ▶ Fabrication sur mesure

▶ LE SUPPORT CITOIT SYSTÈME

Fabriqué dans des longueurs pouvant aller jusqu'à 12 mètres l'extrême rapidité de la mise hors d'eau contribue à la réduction des délais de livraison du chantier.

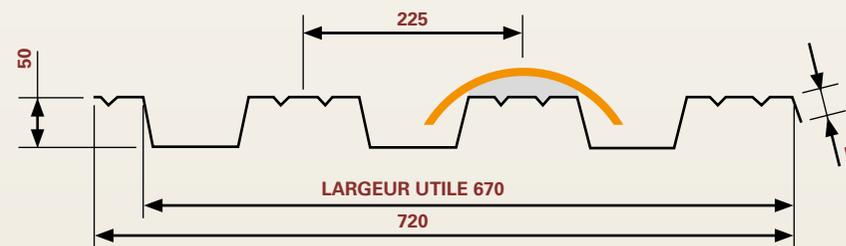
Le gain de temps se traduit par une économie de main d'oeuvre et l'intervention à l'intérieur des autres corps d'état car ces grandes longueurs permettent de poser en une seule fois plus de 8 m².

De plus, l'extrême légèreté des bacs de 4.5 kg par ml facilite la manutention lors de la pose.



▶ UN PROFIL PERFORMANT

L'essence même d'une couverture en bacs acier lui confère la souplesse, l'élasticité et la résistance critères répondant à l'exigence de la rénovation et à son adaptation à la structure et à son bâti.



- ▶ Normes en vigueur
- ▶ Conformité à la réglementation sismique :
- ▶ Décret n°2010-1254
- ▶ Décret n° 2010-1255
- ▶ Arrêté du 22 octobre 2010
- ▶ Conforme aux spécifications des normes :
- ▶ NF EN 10346 et XP P34-301
- ▶ NF EN 10143
- ▶ DTU 40.35 ET 40.22

▶ UNE PORTÉE EXCEPTIONNELLE

La forme trapézoïdale du profil a été étudiée pour résister à d'importantes charges descendantes. Valeurs déterminantes en rénovation et en neuf ; le support Citoit est le seul à pouvoir être fixé sur des pannes avec un espacement de plus de 2.40 ml.

Le support Citoit système selon les règles NV admet des grandes portées entre pannes.

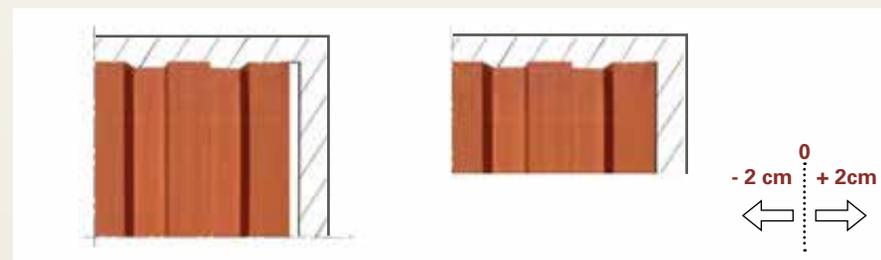


CHARGES D'EXPLOITATION DESCENDANTES (daN/m ²) TUILES POSEES A LA MOUSSE P.U.R					
	125	150	175	200	250
2 APPUIS	2,85	2,45	2,15	1,95	1,60
3 APPUIS	2,75	2,40	2,10	1,90	1,55

▶ DES FAUX ÉQUERRAGES RATTRAPÉS

L'adaptation sur le bâti se fait aussi sur les angles du bâtiment grâce à un phénomène d'accordéon, le poseur peut élargir ou rétrécir la largeur de chacun des bacs de + ou - 2 cm.

Cette souplesse et cette élasticité absorbent aussi les flèches et contre flèches de la structure portante.



- Rattrapage des fausses équerres ± 2 cm
- Portée entre appuis jusqu'à 2.40 mètres
- Ininflammable
- Antieffraction
- Incassable



► L'ASSURANCE SÉCURITÉ

De par sa nature même l'acier est incassable. Cette qualité procure une barrière contre le vol par effraction empêchant le démontage des plaques ou des tuiles afin de pénétrer dans l'habitat et une barrière contre le feu car ininflammable (classement réaction au feu A1). Lors de sa mise oeuvre aucun risque d'accident suite à la rupture du support lors de l'intervention du personnel.

► UNE PENTE MINIMALE UNIQUE 7%

La conception du support autorise la mise en place des bacs sur une pente minimale de 7 % sans aucun complément d'étanchéité conformément à l'Avis Technique délivré par le CSTB et aux Document Technique Unifié 40-35.

Dès lors de nouvelles perspectives architecturales dans les zones protégés par les règles d'urbanisme sont possibles tout respectant l'environnement par la réduction des volumes consommateur d'énergie. Les techniques nouvelles avec des caissons chevrons ou par le complexe Citoit Komplex solutionnent l'isolation des bâtiments selon les réglementations thermiques en vigueur.

Une pente minimale de 7 % permet lors de sinistres de proposer une solution fiable lors de malfaçons.

► LES LONGUEURS DES RAMPANTS INÉGALÉES

Le profilage de grandes longueurs limitées seulement par les moyens de transport autorise la pose exclusive des bacs sur des versants de toiture de **24 mètres** grâce à une hauteur de nervure principale de plus 50 mm.



► RÉGULATEUR DE CONDENSATION

De plus Citoit système reçoit un régulateur de condensation composé d'un film en feutre non tissé, son rôle est d'absorber l'humidité qui est ensuite évacuée par la lame d'air par désorption de l'eau. Il protège la sous-face contre les substances chimiques et de la corrosion.

Le film non tissé composé de fibre en polyester (110 gr/m²) a un rôle de réduction des bruits d'impact, d'absorption acoustique et de limitation de la conductibilité échanges thermiques (λ 0.038w/Mk).

- ▶ Possibilité de versants de 24 mètres
- ▶ Pente minimale de 7 %
- ▶ Revêtement régulateur de condensation
- ▶ Réalisation de toiture ventilée ou non ventilée
- ▶ En adéquation avec la Réglementation Thermique

▶ CITOIT SYSTÈME ET SA VENTILATION

La pérennité du bâti et la santé des résidents exigent une ventilation de la sous-face par la création d'une lame d'air répondant aux obligations légales en matière de ventilation des toitures.

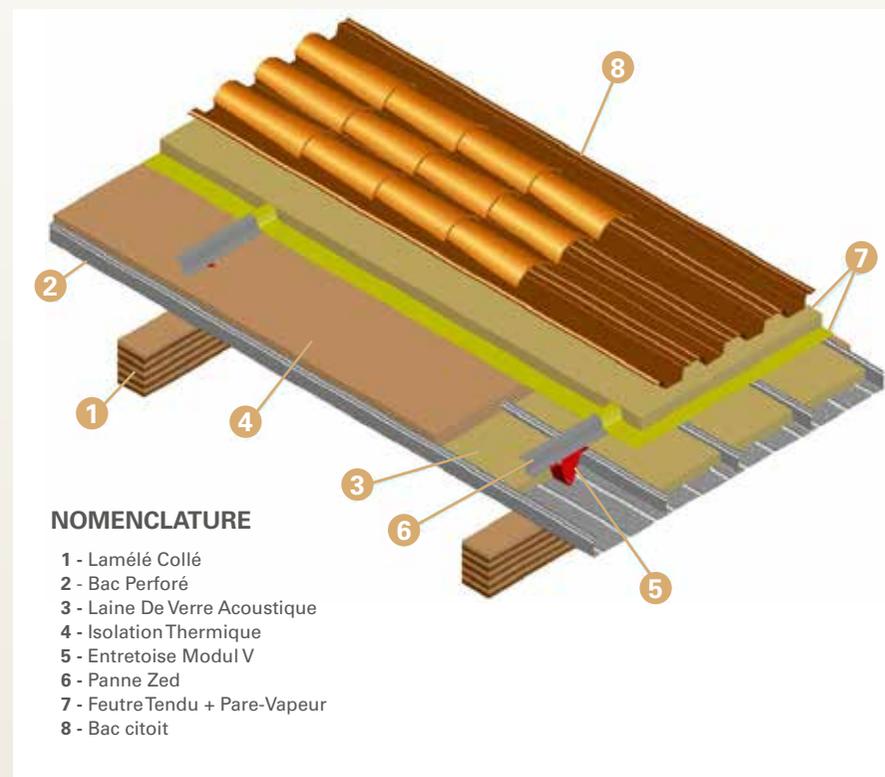
Les orifices de ventilation depuis l'égout au faîtage sont réalisés par la liaison de la tuile d'égout et la forme du profil. En faîtage, un closoir spécial est fixé.



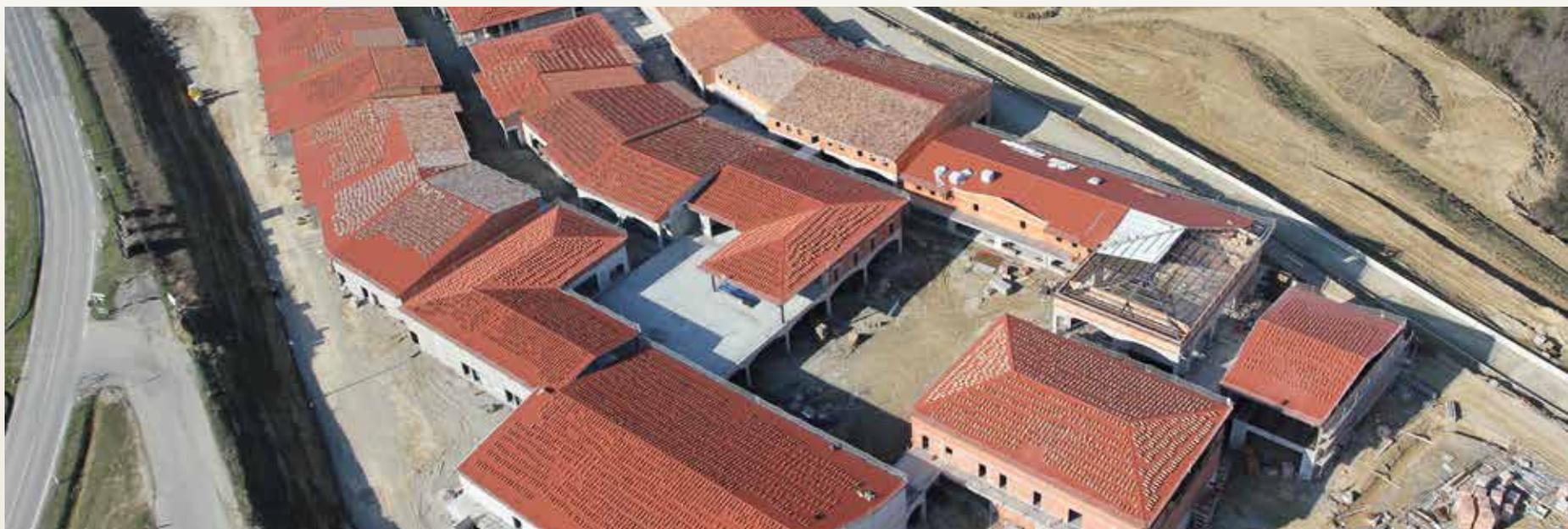
▶ LA TOITURE CHAUDE

Conforme au DTU 40-35 des plaques nervurées métalliques, le support concilie la technique du système double peau tout en ayant une finition décorative avec des tuiles. Citoit système est la seule couverture tuile en toiture chaude.

Les solutions techniques Citoit Komplex répondent aux contraintes des réglementations thermiques.



Un profil remarquable pour la mise en oeuvre de tuiles canal un pas de 225 mm pour les tuiles neuves et anciennes et une hauteur de 50 mm pour l'écoulement rapide des eaux de pluie.



- ▶ Support pour tuiles rondes neuves et anciennes
- ▶ Fonction décorative
- ▶ Charge des tuiles 25 kg/ m²
- ▶ Minimum de 6 cm de recouvrement
- ▶ Pose de 10 tuiles / m²

La tuile est posée sur la nervure principale en couvert collée par du mastic colle ou des crochets.

La pose se fait sur un seul rang en couvert. Sa fonction décorative lui permet d'avoir un recouvrement de 6 cm.



▶ POINTS SINGULIERS ET OUVRAGES PARTICULIERS

L'intégration architecturale des ouvrages que sont les rives, les faîtages, les arêtiers et les égouts de toiture sont typiques à chaque région ou pays.

Citoit système reste dans la tradition laissant libre cours à l'esthétisme des finitions.





 La grande Bastide
3950 Route de Pertuis
84120 Mirabeau

 04 90 77 00 87

 contact@citoit.fr



www.citoit.fr